



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

**Division de l'Administration des
Personnels ATSS & ITRF**

DAPAOS

Réf. : DAPAOS/2011-026

Affaire suivie par :

Cellule de gestion collective :
Sylvaine EDMOND : ☎ 01.30.83.49.42
Angéline JANNUTSCH 42.36
Jean-Marc LEONARD 49.88
Tania ZAMORE 42.23

Fax : 01.30.83.46.91

Diffusion :

Pour attribution : A Pour Information : I

A	IA	A	Universités
A	Inspections	A	ENSIIE
A	CT-CM	A	CREPS
A	CD-CS	A	IUFM
A	Lycées	A	CROUS
A	Collèges	A	CRDP
A	LP	A	CIO
A	CIEP	A	INSHEA
A	EREA/ERDP	I	CNED
A	ENSEA	I	SIEC
A	DDCS	A	ECAM
A	MELH	I	Représentants des Personnels

Autres :

Nature du document :

- Nouveau
 Modifié
 Reconduit

Le présent document comporte :

Circulaire 2 p.
Annexe 1 p.
Total 3 p.

Versailles, le 20 DEC. 2011

**Le Recteur de l'Académie de Versailles
Chancelier des Universités**

à

**Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement**

**Objet : Mouvement inter-académique 2012 des personnels ADJENES,
Infirmiers et Assistants de service social.**

Réf. : Note de service ministérielle n° 2011-205 du 16/11/2011 parue au
B.O. n° 45 du 08/12/2011.

Veillez trouver ci-après les modalités d'inscription au mouvement inter-
académique des personnels suivants :

- adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement
supérieur (ADJENES) ;
- infirmiers ;
- assistants de service social.

I – Phase de pré-inscription au mouvement :

Les agents souhaitant muter dans une autre académie devront
obligatoirement se pré-inscrire dans leur académie d'origine, afin de
pouvoir participer au mouvement intra-académique de l'académie
sollicitée, dans les conditions de procédure et de délais fixées par celle-
ci.

Le nombre de vœux est limité à trois académies.

Les agents de l'académie devront se connecter, munis de leur NUMEN et
date de naissance, à l'adresse suivante :

<https://amia.orion.education.fr/amia/Amia>

Les pré-inscriptions au mouvement inter-académique sur AMIA auront
lieu du **10 janvier au 7 février 2012**.

Après cette date, aucune pré-inscription ne pourra plus être prise en
compte.

La circulaire relative au mouvement intra-académique vous sera
communiquée début mars 2012.

Les agents souhaitant uniquement participer aux opérations de mobilité
interne de l'académie de Versailles (mouvement intra-académique) ne se
préinscriront pas.

.../...



2/2

II – Phase de confirmation des vœux :

Dès la clôture des inscriptions, tout agent sollicitant une mutation doit **impérativement** se connecter sur AMIA pour imprimer personnellement sa confirmation de demande de mutation.

Après vérification du contenu de sa demande de mutation, l'agent devra l'adresser, accompagnée de toutes les pièces jointes, par la voie hiérarchique selon les modalités suivantes :

1°) **pour les personnels de l'Académie de Versailles souhaitant muter dans une autre Académie, au Rectorat de Versailles :**

- DAPAOS 1 (*Services académiques, CIEP, CRDP, CREPS, MELH, & DDCS*),
- DAPAOS 2 (*EPLÉ 78 & ATEE détachés*),
- DAPAOS 3 (*EPLÉ 91 & 92*),
- DAPAOS 4 (*EPLÉ 95 & Ets du Supérieur*).

pour avis, avant envoi au Rectorat de l'Académie sollicitée.

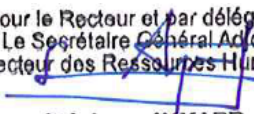
2°) **Pour les personnels des autres Académies souhaitant intégrer l'Académie de Versailles :**

- au Rectorat dont ils dépendent, pour avis, avant transmission au Rectorat de Versailles – DAPAOS – Cellule de gestion collective.

Je vous rappelle que seuls les agents titulaires peuvent participer aux opérations de mobilité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les personnels de la Cellule de gestion collective.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion de cette note auprès des personnels concernés.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint
Directeur des Ressources Humaines

Stéphane AYMARD

Vos interlocuteurs à la D A P A O S

Gestion intégrée des personnels ATSS & ITRF par Etablissements & Services

Cellule de Gestion Collective			Fax : 46.91	
EDMOND Sylvaine	207	Responsable		49.42
- JANNUTSCH Angéline	215	Cellule de Gestion Collective		42.36
- LEONARD Jean-Marc	200			49.88
- ZAMORE Tania	200			42.23
DAPAOS 1 Gestion personnels Services académiques, CIEP, CRDP, CREPS, MELH, DDCS – Fax : 46.91				
GOURINCHAS M.-Thérèse	208	Chef de Bureau		42.22
- RIVAGE Carole (<i>Réf. paye</i>)	210	Rectorat (tous corps de A à GOU.)		42.03
- ODIER Antoinette	210	Rectorat (tous corps de GR. à Z)		49.46
- LILLE Carline	213	IA 78 + MELH (<i>St-Germain</i>) + DDCS 78		50.17
- SEDDOUD Djazira	213	IA 91 + DDCS 91 + CRDP		42.13
- BIMBOT Nathalie	213	IA 92 + DDCS 92		42.10
- TURZO Valérie	209	IA 95 + DDCS 95 + CIEP + CREPS		42.19
DAPAOS 2 Gestion personnels Bassins d'éducation EPLE 78 + pôle ATEE détachés – Fax : 51.84				
DESHAYES Catherine	102	Chef de Bureau		42.04
- BRICHARD-HAMON Genevieve	100	Poissy-Sartrouville + Les Mureaux		42.38
- GRELET Laurence (<i>Réf. paye</i>)	100	Mantes + St-Quentin-en-Yvelines		45.32
- BLEUSE Charline	104	St-Germain en L. + ATEE détachés		49.13
- LOISTRON Elodie	104	Rambouillet + Versailles-Plaisir		42.29
DAPAOS 3 Gestion personnels Bassins d'éducation EPLE 91 et 92 Fax : 51.83				
ROCA-BUCH Valérie	307	Chef de Bureau		42.11
- DOROL Irmène	304	91	Evry + Etampes (<i>Ollainville, Arpajon, Ste-Geneviève-des-B., St-Michel-sur-Orge., Brétigny/O., La Norville, St-Germain-les-Arpajon, Montlhéry</i>)	42.47
- LAUDE Françoise	304		Massy + Etampes (<i>Dourdan, Etampes, Cerny, La Ferté-A., St-Chéron, Méréville, Milly-la-Foret, Etrechy, Marolle-en-H., Guigneville/E., Itteville, Lardy</i>)	42.91
- VAGAO Maryse (<i>Réf. paye</i>)	304		Montgeron + Savigny-sur-Orge.	42.17
- BLANDIN Florian	305	92	Antony + Boulogne	42.92
- COUVE Caroline	305		Vanves + Neuilly	42.18
- JEYARATNAM Dusayini	305		Gennevilliers + Nanterre	42.20
DAPAOS 4 Gestion personnels Bassins d'éducation EPLE 95 et Etablissements du Supérieur - 51.83				
ROBIN Muriel	309	Chef de Bureau		49.89
- BERAUD Sandra (<i>Réf. paye</i>)	313	95	Sarcelles + Gonesse	42.90
- MASEVO Justin	313		Enghien + Argenteuil (toutes les autres communes du bassin)	44.68
- ROBERT Geneviève	313		Cergy + Pontoise + la commune d'Argenteuil	49.48
- TALUE-MALLOCH Alison	310	Supérieur	UVSQ + ENSIEE + Paris Sud XI + Paris X + ECP + INSHEA	42.69
- HADDJERI Emilie (<i>après-midi</i>)	310		ENSEA + U. Evry + U. Cergy + CROUS	49.38